

T@mT@m/CFTC.DÉFENSE

Fédération Ministérielle CFTC Défense

5, avenue de la Porte de Clichy 75 017 PARIS

Téléphone : 01 45 52 82 01 – Télécopieur : 01 45 52 82 02

Courriels : contact@cftcdefense.org – Site Web : www.cftcdefense.org

Directeur de Publication : Y. NAUDIN – Rédacteur en Chef : J.-J. LE GOURRIERE – Assistant de Rédaction : A. DIEMER

DEF 309

Le 4 mars 2010

Groupe Central de Coordination de la Formation Professionnelle continue du Personnel civil du 28 janvier 2010

Le GCCF s'est déroulé le jeudi 28 janvier 2010 sous la présidence de Monsieur Jacques ROUDIERE, DRH-MD de 9 heures à 12h30

Le Président ouvre la séance en annonçant les chantiers mis en place en ce début d'année : Alliance, création des CMG au 01.01.2010 qui va engendrer des modifications sur la formation, création des BDD, mise en place de Chorus, la lettre « tous en form » n° 7 en cours de parution.

Le DRH-MD répond aux questions posées dans les différentes déclarations des OS :

- 1) les 8 CMG seront bien mis en place au ministère de la Défense.
- 2) La mutualisation des besoins en formation se fera sur les BDD
- 3) Pas d'organisation standard de BDD retenue. En tout état de cause, il faudra privilégier la proximité et s'adapter en fonction des spécificités
- 4) Des négociations pour la reprise du site de Latresne sont toujours en cours.
- 5) Le budget formation 2009 n'a pas été totalement dépensé.
- 6) Aucune demande émanant de personnes handicapées n'a été refusée.

Monsieur JAMET aborde ensuite la programmation 2010. Elle ne tient pas compte des restructurations et des formations pour l'accompagnement des personnes handicapées.

Coût prévisionnel total : **79M€**

Taux de formation fixé à **78,02%** (seuil de l'accord cadre : 60%). Toutefois, une légère érosion de ce taux est constatée compte tenu de la période de restructurations. Les agents sont plus monopolisés à rechercher un poste qu'à se former.

Durée de formation : **234 300 jours**

Une enveloppe particulière d'un montant de 3 000 000 € est reconduite en 2010 pour les restructurations. Le DRH-MD indique que les crédits formation et ceux liés aux restructurations sont difficilement distinguables à l'heure actuelle. Les crédits sont "fluides".

Pour ce qui concerne le Droit Individuel à la Formation, **1069 agents** ont exprimé le souhait de mobiliser des heures de formation au titre du DIF. Le montant des crédits prévus est de **525 084€**. Un bilan exhaustif des refus est demandé pour le prochain GCC par les OS.

Alliance :

L'enjeu est de mettre à disposition de tous les employeurs du Ministère de la Défense un système de gestion unique de la formation.

Le module formation ALLIANCE permettra la réalisation des formations et leur **suivi à partir de janvier 2011**. Début 2012, un premier bilan sera présenté grâce à cet outil.

Les OS demandent à être formés à l'usage du module Alliance. La DRH-MD donne son accord.

Réseau formation :

Conservation de 3 niveaux distincts de responsabilité:

- national : DRH-MD

- intermédiaire : CMG (les équipes formation des régions militaires rejoignent ces structures)

- local : GSBDD (soutien administratif et général : pool de RF)

La possibilité de mettre en place un responsable de formation dans un hôpital ou une base aérienne pourrait être envisagée; toutefois, 1 RF par établissement ne sera pas systématique. Il sera tenu compte de l'éloignement géographique, de la technicité et de la taille des établissements.

Des groupes de travail se réunissent actuellement afin d'élaborer un mémento des processus de gestion (une fiche thématique est dédiée à la formation déterminant le positionnement et les missions du RF dans les BDD.

Missions du RF (responsable de formation niveau local) :

- Conseiller le chef d'établissement ;
- Enregistrer les demandes de formation via Alliance ;
- Prioriser les demandes ;
- Préparer un projet de formation pour l'établissement du plan de formation régional.

Les coûts des transports vont augmenter du fait des distances plus importantes à parcourir. Des transferts de crédits seront effectués en ce sens.

Formation d'Intégration et de Prise de Poste (FIPP) :

Suite aux conclusions du rapport LE BRIS (fonction publique), la formation initiale des agents de catégorie C a été totalement refondue. Cette formation d'une durée maximale de 3 semaines s'organise autour de deux axes :

- une formation d'intégration d'une semaine maximum permettant d'acquérir une "culture défense" et une connaissance du statut

- une formation de "professionnalisation" de deux semaines maximum

Ces modalités vont être étudiées pour les fonctionnaires de catégorie A dans un premier temps à savoir pour les attachés, les ingénieurs d'études et de fabrication et les conseillers techniques de service social.

CHORUS :

Application interministérielle d'un logiciel relatif à l'information et à la gestion financière interministérielle échelons centraux comme déconcentrés.

Une vaste campagne de formation a commencé en décembre 2009 pour se prolonger jusqu'à la fin du premier trimestre 2010. Elle vise à former dans un premier temps des formateurs internes puis se déclinera autour de cursus destinés aux opérateurs (2 à 5 jours selon les domaines d'emploi). Elle concernera à terme une population de **3675 opérateurs** (civils et militaires).

Promotion de la VAE :

214 agents ont réussi leur parcours VAE et ont validé la totalité du diplôme choisi. En revanche 163 abandons sont à déplorer depuis le lancement de l'opération "1500 parcours"

Divers :

- le référent "handicap" se trouvera dans la division recrutement/formation des 8 CMG
- l'entretien individuel de formation va être mis en place en 2010 pour les SA. Cet entretien lie les entretiens d'évaluation et de formation.

Le GCC est clos à 12h30.

GCCF ministériel du Personnel civil
Déclaration liminaire

Paris, le 28 janvier 2010

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Ce Groupe Central de Formation se situe au début d'une année qui va se traduire par de nouvelles restructurations, avec un outil formation en pleine réorganisation. En effet, la mise en place des centres ministériels de gestion, des GSBDD ne va pas faciliter le suivi attentif des agents par les responsables de formation et les conseillers coordonnateurs en formation eux même réorganisés.

Les prévisions budgétaires pour 2010 sont quasi comparables à celles de 2009 et l'enveloppe particulière liée aux restructurations est reconduite en 2010 à hauteur de 3M€. Les restructurations s'intensifient durant cette année, nous espérons que cette dernière sera suffisante.

Toutefois, les formations assurées dans les centres externes privés ne cessent d'augmenter depuis l'année dernière. Elles passent de 48% à près de 60% soit 12% de plus, tandis que celles dispensées dans les centres de formation Défense chutent de plus de 11%. Quand cela va-t-il s'arrêter ?

D'autres questions restent également en suspens :

- 1)) Qu'en est il de la création de l'instance relative à l'intégration des personnes en situation de handicap ?
- 2) A la DGA, on ne peut que constater avec regret la chute vertigineuse de la formation des ouvriers et des TSO qui passe de 34% à un peu plus de 6%. Quelle en est l'explication ?
- 3) Pouvons nous également avoir un point de situation relatif à la fermeture du centre de formation de Latresne ?

En conclusion, comme nous le disions dans la rubrique syndicale du journal « tous en form » de décembre dernier, il n'est de richesse que de femmes et d'hommes bien formés !

Pour la CFTC Défense, en cette période cruciale de restructurations, la formation professionnelle continue demeure un levier ô combien important !

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nous vous remercions de votre attention.

Laurence DENIS, secrétaire général adjointe de la fédération

Nadine DELANOE suppléante, DCSID